



Dosages biologiques

Parmi les différents modes de dosages biologiques du cannabis, seul le dosage sanguin peut être corrélé à un comportement car le stockage du THC dans les tissus gras positive les dosages urinaires bien au delà du moment de l'influence psycho-active du cannabis.

L'analyse urinaire se positive longtemps mais de façon irrégulière.

Dans le dosage du cannabis les éléments de cinétiques sont particulièrement utiles à prendre en compte. Il existe plusieurs méthodes de dosage du cannabis.

Dans les urines

Le produit recherché est un métabolite : THC-COOH (acide 11nor Δ 9tetrahydrocannabinol carboxylique). Le niveau de positivité est établi à 50 ng/ml. Certains tests en France sont positifs à 20 ou 25 ng/ml. Le délai de positivité chez les fumeurs réguliers s'étend sur deux semaines ou plus en raison du stockage dans les graisses. Trois joints par semaine donnent en général une positivité permanente. C'est le dosage actuellement le plus souvent pratiqué mais le plus incertain quant à ses conclusions, en raison de la possibilité de résultats faussement positifs. Son intérêt est qualitatif et non quantitatif. Il se prescrit sur ordonnance médicale.

Dans le sang

Le produit recherché est le principe psychoactif : le Δ 9THC (Δ 9tetrahydrocannabinol). Le niveau de positivité est établi à 1 microgramme par litre (loi Gayssot sur la conduite automobile). Le délai de positivité s'étend sur 6 à 8 heures.

C'est une identification très spécifique suivie d'un dosage quantitatif qui indique si la personne est sous l'influence du cannabis à partir d'un seuil proposé à 1 microgramme par litre, mais que l'on doit croiser avec la clinique. En général, trois heures après la dernière consommation, le dosage est inférieur à 1 microgramme par litre. Il a pu être montré une positivité dans les tissus cérébraux avec négativité sanguine. Par contre, la possibilité de « relarguage » du THC dans une situation de stress avec possibilité d'un taux supérieur à 1 microgramme par litre sans consommation récente n'a jamais été démontrée à ce jour. Il se prescrit sur ordonnance médicale.

Dans la salive

Le produit recherché est le principe actif hallucinogène : Δ 9THC. Le seuil légal de positivité est établi en France à 15 ng/ml de salive. Le délai de positivité s'étend sur quelques heures, essentiellement par contamination buccale. La technique des kits est uniquement qualitative, et de sensibilité aléatoire. Il met surtout en valeur la consommation immédiate. Plusieurs kits sont commercialisés.

Dans les cheveux

Les produits recherchés sont essentiellement les principes actifs : Δ 9THC et le métabolite THC-COOH. Le niveau de positivité est établi à 0,1 ng/mg pour le THC et 0,2 pg/mg pour le THC. Le délai de positivité est lié à la longueur du cheveu, correspondant à 1 cm/mois de pousse. Ce dosage présente un intérêt médico-légal pour situer la consommation dans le temps, la trace étant rémanente. On notera que ni l'usage des shampoings adultérants, ni certains cosmétiques ne font disparaître la présence des produits recherchés, mais juste diminuer leur concentration. (Laboratoires spécialisés).